



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

NOTE DE PRESSE

Date : 2 septembre 2024

Lieu : Ecole Saint-Exupéry, Châtillon-sur-Thouet

Service communication

Pauline Martineau / tél. 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Michel Prieur, président de Parthenay-Gâtine / Laure Vignault, élue communautaire membre de la commission scolaire / Marie-Noëlle Beau, maire de Châtillon-sur-Thouet

Technicien : Vanessa Aumonier, directrice du service des affaires scolaires

En présence de : Stéphane Pagot, inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Parthenay

Parthenay-Gâtine : les élèves font leur rentrée

2 632 élèves font aujourd'hui leur rentrée dans les écoles du territoire de Parthenay-Gâtine. La rentrée est notamment marquée par l'ouverture d'une classe et la réorganisation de l'accueil périscolaire Châtillon-sur-Thouet, ainsi que par la poursuite des travaux à l'école de Viennay.

2 071 enfants font leur rentrée dans les écoles publiques de Parthenay-Gâtine et 561 dans les écoles privées du territoire, soit 2 632 élèves au total. En 2023, ils étaient 2 741 enfants.

Stabilité du nombre de classes dans le public sur le territoire : 99 classes

Avec une fermeture de classe à Vasles sur le RPI Ménigoute/Vasles/Les Châteliers et une ouverture de classe à Châtillon-sur-Thouet, le nombre de classes dans le public reste stable sur le territoire.

Réorganisation de l'accueil périscolaire à Châtillon-sur-Thouet

Pour rappel, les accueils périscolaires du territoire sont gérés soit :

- En régie par le service scolaire de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine
- En convention et partenariat avec des associations tels des CSC ou Familles rurales.

A Châtillon-sur-Thouet, l'accueil périscolaire était, jusqu'à juin 2024, géré en partenariat avec le CSC-MPT de Châtillon-sur-Thouet.

Suite à une décision prise par le CSC, l'accueil périscolaire est, à compter de septembre 2024, organisé par le service scolaire de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

La cinquantaine d'enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire seront pris en charge par trois agents de Parthenay-Gâtine le matin, avant la classe, et cinq agents le soir, après les cours.

Cette nouvelle organisation entraîne quelques changements pour les familles :

- Les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire sont élargis à partir de 7h15 et/ou jusqu'à 19h00 sur demande.
- La mise en place de temps APS où se dérouleront des animations gratuites. Elles remplacent le temps du goûter auparavant proposé par le CSC.
Un goûter fourni par les parents pourra être pris par les élèves sur le temps d'AEPS (garderie) à partir de 16h30
- La mise en place de tarifs en fonction du quotient familial (l'adhésion au CSC n'est plus nécessaire).
- Le paiement s'effectue sur le compte famille : portailfamille.cc-parthenay-gatine.fr
- Une seule fiche d'inscription sera à remplir pour les trois temps d'accueils (AEPS du matin, AEPS du soir, APS)

Pour toute question, contacter le service scolaire : 05 49 71 08 94 – 66 boulevard Edgar Quinet à Parthenay

Des travaux réalisés dans l'été

Pendant l'été, la Communauté de communes a réalisé des travaux dans plusieurs écoles du territoire :

- Fénéry : Déménagement et rafraichissement de plusieurs salles, en collaboration avec la commune et l'APE.
- Chatillon – école St Exupéry : déménagement de la bibliothèque pour l'accueil de la sixième classe
- Pompaire : remise à neuf du plafond des sanitaires de l'école maternelle (dalle, éclairage et VMC)
- Parthenay – école Jacques-Prévert : Nettoyage et peinture des portails
- Vasles : réaménagement des classes

Parallèlement, les travaux à l'école Jules-Vernes de Viennay se poursuivent. Le planning des travaux est respecté. Les élèves découvriront leurs nouveaux locaux après les vacances d'automne.

Parthenay-Gâtine renouvelle également du mobilier dans les écoles.

Pour le fonctionnement quotidien, le budget alloué est de 30€ par élève pour les projets pédagogiques et de 47€ pour les fournitures scolaires.

Une enveloppe de 6000 € est également allouée sur des projets spécifiques, dans le cadre du programme éducatif NEFLE (Notre Ecole, Faisons-La Ensemble) notamment.